



COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances

Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation au changement
Dialogue social, relations industrielles

COMITE DU DIALOGUE SECTORIEL CHEMINS DE FER

Réunion plénière du comité

17 avril 2007

Compte rendu succinct (adopté le 5 décembre 2007)

(1) Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte rendu de la dernière réunion

L'ordre du jour est adopté. Le compte rendu de la réunion plénière de l'année dernière (19 mai 2006) est approuvé.

(2) Désignation du président et du vice-président du comité

M. Nigl (employeurs) est désigné comme nouveau président du comité du dialogue social et M. Le Reste (travailleurs) comme nouveau vice-président. Sa présidence constructive ces deux dernières années est saluée. Le nouveau président présente les priorités de sa présidence: l'accord sur le permis de conduire, l'évaluation de l'accord sur les conditions de travail, l'égalité des chances, et les échanges avec l'Agence ferroviaire européenne (ERA).

(3) Exposé de la DG TREN

M. Castelletti, le nouveau chef de l'unité Transport et interopérabilité ferroviaires de la DG TREN, présente les dernières avancées, en se concentrant sur le troisième paquet ferroviaire, sur le suivi du rapport relatif à la mise en œuvre du premier paquet ferroviaire, sur l'élaboration/la révision des STI (spécifications techniques d'interopérabilité) et sur l'étude Railtraining.

Les partenaires sociaux procèdent à un échange de vues sur les priorités futures. De l'échange de vues avec le représentant de la Commission, le président tire les conclusions suivantes: le dialogue avec la DG TREN concernant le premier paquet ferroviaire (son évaluation et sa mise en œuvre) se poursuivra après les vacances d'été et une réunion supplémentaire ou un échange bilatéral sur l'étude Railtraining pourra avoir lieu avant l'atelier du 14 juin.

(4) Adoption d'une déclaration commune relative à l'internalisation des coûts externes

La CER (Communauté européenne du rail), les EIM (European rail infrastructure managers) et l'ETF (Fédération européenne des travailleurs des transports) adoptent une

déclaration commune intitulée «*Internalization of external cost in transport for an acceleration of Community activities*» (internalisation des coûts externes des transports afin d'accélérer les activités communautaires), qui invite les responsables politiques européens à agir sans plus attendre et qui demande à la Commission de publier son rapport d'évaluation des coûts externes bien avant le mois de juin 2008. Cette déclaration invite également les États membres à faire usage de toutes les possibilités prévues par la directive en vigueur sur l'eurovignette et à faire payer les camions en dehors du réseau transeuropéen.

(5) Recommandations communes relatives à l'employabilité

Le projet de texte de ces recommandations n'étant pas disponible suffisamment à l'avance, il n'est pas encore adopté, bien que le texte fasse déjà l'objet d'un accord de principe. Il est prévu de l'adopter d'ici la mi-juin.

(6) Suivi des deux accords des partenaires sociaux

M. Hara (SNCF) dresse le bilan de la mise en œuvre de l'accord sur le permis de conduire européen au nom de la CER (il est proposé que les sociétés membres de la CER appliquent toutes les dispositions de la future directive européenne sur le permis, dans le cadre du troisième paquet ferroviaire, dès la publication de la directive) et annonce qu'un rapport sur sa mise en œuvre sera envoyé à la Commission d'ici l'été 2007. À cette fin, une enquête sur la mise en œuvre pratique des principales dispositions de l'accord a été envoyée aux responsables des ressources humaines de la CER en mars (les résultats sont attendus pour juin). Le président du comité du dialogue sectoriel indique que puisqu'un accord a été conclu, les signataires sont effectivement tenus de le mettre en œuvre. Aussi les sociétés membres de la CER doivent-elles démontrer qu'elles appliquent les dispositions de l'accord. L'ETF souligne que l'accord des partenaires sociaux est plus fourni que la future directive. Elle espère recevoir le rapport de la CER déjà en juin.

Concernant l'accord sur les conditions de travail, M. Inglese (FS), au nom de la CER, présente un avant-projet sur le suivi de l'accord, plus spécialement ses clauses 10 et 11. L'ETF est disposée à examiner un projet sur le suivi et l'évaluation de l'accord, pour autant qu'il n'en retarde pas la mise en œuvre. Elle exige que l'accord soit mis en œuvre sans plus tarder. Toutefois, la CER ne tient pas à ce que l'on mette en œuvre des clauses qu'elle souhaite modifier au cours des négociations actuelles. L'ETF est invitée à commenter la proposition de projet censée être présentée le 31 août au plus tard (appel à propositions VP/2007/001).

(7) Programme de travail

Les participants évaluent le programme de travail 2005-2006 (rapports de M. Greivelding pour le groupe de travail I et de M. Preumont pour le groupe de travail II). Le programme de travail 2007-2008 est adopté, après confirmation par la CER que, pour l'heure, elle n'est pas prête à aborder la certification des centres de formation dans le cadre du dialogue social.

(8) Adoption du règlement d'ordre intérieur révisé

Le règlement est adapté aux modifications concernant les organisations européennes des partenaires sociaux (EIM) et le nombre de délégués (UE-27).

(9) Divers

Il est convenu d'organiser la réunion avec l'Agence ferroviaire le 15 juin, de manière à ce qu'elle coïncide avec une réunion du comité directeur et du groupe de travail I.

Prochaines réunions prévues: le 15 juin, le 20 septembre, le 11 octobre et le 5 décembre 2007.

17 April 2007

Participants:

Employers: Ms Abu-Dayeh Ms Atanasova Mr Bakalar Mr Bence Ms Galetova Mr Geene Mr Hara Mr Holemans Mr Humlin Mr Inglese Ms Karr Ms Kubincova Mr Kuczynski Mr Leandri Mr Leeb Mr Ludewig Mr Nigl Mr Mette Mr Preumont Mr Raym Mr Robson Ms Vetzkova	Employees: Mr Africano Mr Armingier Mr Bartl Mr de Chateauvieux Mr Dera Mr Dowbor Mr Dusek Ms Dvorakova Mr Gamez Ramirez Mr Greivelding Mr Kedzierski Ms Komitova Mr Le Reste Mr Leventis Ms Marzola Mr Ottonelli Mr Papp Mr Piteljon Ms Tamas Mr Tanner Ms Trier Mr Verleysen Mr Voitl Mr Wacsin
European Commission: Mr Castelletti (DG EMPL E/2) Ms Durst (DG EMPL F/1) Mr Grillo (DG TREN E/2)	